



L'environnement À LA UNE

Novembre 1981 Volume 2 Numéro 4

Les forêts : un défi à relever

Il existe depuis longtemps un mythe selon lequel les forêts canadiennes seraient une ressource presque inépuisable. C'est ce qui a amené l'industrie et les gouvernements à travailler à court terme plutôt qu'à long terme. De fait, nous avons sapé les forêts vierges et trop peu pensé aux peuplements futurs.

Un récent document de travail sur une stratégie forestière du Canada, préparé par le Service Canadien des forêts d'Environnement Canada, démontre que ces attitudes ont provoqué la crise que nous connaissons maintenant.

L'industrie forestière connaît déjà une pénurie de bois exploitable et cette situation ne fera qu'empirer à moins que l'on intensifie les activités d'aménagement forestier.

Les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que l'industrie et les professionnels forestiers devront s'appliquer avec énergie au renouvellement de la base des ressources forestières, et en même temps à la recherche et à la création d'un nouveau marché.

L'une des questions les plus importantes à laquelle fait face le secteur forestier est la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Les six écoles de foresterie du Canada livrent chaque année

environ 335 titulaires de B.Sc.F. et 75 titulaires de diplômes supérieurs. Et cette pénurie de main-d'oeuvre spécialisée qui est déjà grave le deviendra encore davantage à mesure que les efforts de renouvellement des forêts et de recherche devront s'intensifier. On aura besoin, chaque année, pendant les dix prochaines années, d'environ 800 diplômés de premier cycle et de 150 diplômés des cycles supérieurs en foresterie.

Pour former cette main-d'oeuvre les écoles de foresterie auront besoin d'une aide supplémentaire venant du gouvernement fédéral, des provinces et de l'industrie.

Nous devons informer les jeunes Canadiens de la situation de crise que connaît le secteur forestier, des perspectives de carrière qui s'offrent à eux, en même temps que du défi qu'ils auront à relever. Nous pouvons faire quelque chose. L'industrie peut être équilibrée et et même lancée dans une nouvelle période d'expansion à condition que le défi que présentent les forêts soit compris et relevé. Je sais que les jeunes Canadiens comprendront ce défi et qu'ils le relèveront.

le Ministre,
John Roberts

30964-
V2n4-F
30964-
V2n4-E

L'énergie nucléaire : rôle d'Environnement Canada

L'énergie nucléaire joue un rôle clé dans la recherche par le Canada d'autonomie en matière d'énergie. Et il revient d'abord à Environnement Canada de répondre de l'utilisation et de l'aménagement sécuritaires de cette énergie.

La production d'électricité par fission nucléaire permet d'éviter quelques-uns des problèmes écologiques les plus sérieux affligeant le Canada, problèmes qui proviennent des combustibles fossiles. Par contre, elle amène de nouvelles préoccupations écologiques : l'exploitation minière de l'uranium met l'environnement en danger et l'élimination sécuritaire des déchets radioactifs est difficile. Pour comprendre ces problèmes et contrôler ces dangers écologiques, il faut des connaissances scientifiques spécialisées et des politiques élaborées avec soin.

La loi sur l'organisation du gouvernement de 1970 attribue au ministre le mandat de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, y compris de l'eau, de l'air et du sol. Cela lui confère tous les pouvoirs nécessaires pour mettre l'environnement à l'abri des dommages pouvant provenir de toute technique énergétique ou industrielle.

Toutes les composantes scientifiques et techniques d'Environnement Canada s'occupent de l'énergie nucléaire, d'une façon ou d'une autre. Deux d'entre elles, la division des programmes nucléaires du Service de la protection de l'environnement, et le laboratoire de radiochimie du Service de la conservation de l'environnement, y sont particulièrement consacrés.

Le ministère travaille en étroite collaboration avec la Commission de contrôle de l'énergie

atomique (CCEA), l'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) et d'autres organismes, dont le ministère de la Santé et du Bien-être social (SBE) et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR). C'est la CCEA qui délivre des permis pour toutes les utilisations de l'énergie nucléaire et qui approuve toutes les décisions touchant l'énergie nucléaire ou la manipulation et l'élimination des substances radioactives. Conformément à une entente officielle, Environnement Canada conseille et aide la CCEA dans les questions qui touchent les effets de l'énergie nucléaire sur l'environnement.

Le ministère fédéral de l'Environnement, surtout par la voie de comités interministériels, fédéraux-provinciaux et internationaux, établit des normes, des lignes directrices et des objectifs au sujet des concentrations permises de substances radioactives, et participe à l'application de politiques et de règlements visant la gestion et l'utilisation de celles-ci. Il coopère avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux à l'étude et à la surveillance de la radioactivité dans l'environnement qui peut provenir de la production de combustibles ou d'électricité. Environnement Canada participe aussi à l'établissement de mesures d'intervention d'urgence en cas de rejet accidentel de matières radioactives et joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de moyens qui permettent de prévoir les dangers courus par la population par suite de l'émission de matières radioactives dans l'air.

En outre, le ministère joue un rôle important dans des programmes internationaux touchant l'énergie nucléaire, par l'entremise des Nations unies et de l'Organisation de coopération et

de développement économiques (OCDE). Il participe aux études de l'ONU sur les effets du rayonnement atomique et aide à

la formulation d'une politique internationale d'élimination de déchets nucléaires en mer.

Recrutement de francophones

D'ici cinq ans, Environnement Canada créera 250 nouveaux emplois, à raison de 50 par année, à l'intention de scientifiques et de professionnels francophones. Le taux de représentation francophone de ces catégories qui était de 6,6% en 1975, et de 12,8% en septembre 1981, passerait ainsi à 20%.

C'est ce qu'a annoncé le sous-ministre d'Environnement Canada, M. J. Blair Seaborn lors d'une rencontre sur le recrutement de francophones à Environnement Canada qu'il tenait à Montréal le 7 octobre dernier avec des représentants des associations professionnelles du Québec, des agents de placement universitaire et des hauts fonctionnaires d'Environnement Canada, du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique.

"Compte tenu de l'importance de cette catégorie d'emploi à Environnement Canada, nous estimons que les progrès sont trop lents et nous avons décidé d'y investir plus de ressources et plus d'énergie." Selon M. Seaborn, les associations professionnelles et les agences de placement des universités francophones sont les organismes les plus susceptibles de lui fournir l'information pertinente pour atteindre les objectifs visés par le programme de recrutement de francophones.

M. Patrice Dionne, directeur général de la région du Québec, a tenu à préciser qu'"il est important de recruter d'aussi bons scientifiques francophones que nous avons de scientifiques anglophones."

Environnement Canada a éprouvé dans le passé quelques difficultés à retenir à son service les jeunes professionnels nouvellement engagés. Cela a été attribué en partie à la question salariale et surtout à celle de l'intégration au milieu de travail. Les jeunes professionnels francophones se retrouvent souvent isolés à l'intérieur d'une région ou d'un service du ministère, dans un milieu uniquement anglophone qu'ils ne connaissent pas au point de départ. Actuellement, Environnement Canada compte parmi ses 11 000 fonctionnaires, plus de 2 000 scientifiques et professionnels et de ce nombre, 291 seulement, soit 12,8%, sont francophones.

Renseignements :
Réjean Laprade
Tél. : (819) 994-3447

Renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux signataires des articles à :

Direction générale de
l'information
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

à moins qu'une autre adresse ne soit donnée.

Veillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à :
Henri Mauviel, l'Environnement à la une, à l'adresse ci-dessus;
(819) 994-1410.

Gestion des déchets dans la région de la Niagara

Le présent article s'inspire d'un discours du ministre de l'Environnement, M. John Roberts, qui a été prononcé par M. R.W. Slater, directeur général régional de l'Ontario, lors de l'assemblée annuelle de la troisième conférence nationale sur la gestion des déchets à Toronto.

La situation des déchets chimiques dans la région de la rivière Niagara peut servir de microcosme pour l'ensemble du problème de la gestion des produits chimiques toxiques. On peut facilement répéter l'ennuyeuse litanie suivante puisqu'on l'a entendue tellement souvent : l'évacuation des déchets toxiques de la façon courante il y a quelques décennies se révèle maintenant carrément inadéquate, il n'y a pas de coordination entre les planificateurs gouvernementaux et ceux de l'industrie, le public estime qu'on a négligé de l'informer et se trouve aigri et fâché, et les incessantes disputes pour déterminer qui est blâmable et qui doit payer le nettoyage empêchent l'action. Le scénario n'est que trop prévisible. Ce qui complique la situation, c'est que des gouvernements de trois paliers interviennent de chaque côté de la frontière.

La véritable tragédie, c'est que pendant que les avocats cherchent à attribuer les responsabilités et que s'éternisent les débats visant à déterminer qui doit payer, les produits dangereux qui se sont infiltrés dans les nappes aquifères continuent leur travail insidieux.

Deux exemples furent apportés. D'abord, le remplissage de Hyde Park à Niagara Falls (New York). De 1953 à 1975, 80 000 tonnes de

déchets chimiques, comprenant des matières contaminées par des dioxines, ont été déposés à cet endroit. On a décelé des dioxines dans les sédiments du ruisseau qui s'écoule de l'emplacement vers la rivière Niagara. Ensuite, l'usine d'épuration des eaux d'égout de Niagara Falls (New York), qui a été mise en service le 15 décembre 1977. Très tôt, elle posait de graves problèmes. Puisque ses adsorbants à filtre au charbon ont été enlevés après seulement six mois, des effluents industriels contenant des produits chimiques toxiques sont déversés dans la Niagara sans avoir subi de traitement suffisant.

Il est regrettable, a précisé M. Roberts, que les mesures prises pour rectifier la situation à cette usine progressent très lentement. Bien que les États-Unis aient annoncé qu'ils prendraient de telles mesures, "nous ne sommes pas sortis du bois". Il faudra au moins deux ans après le début des travaux correctifs pour qu'une usine appropriée fonctionne rondement.

Pour maîtriser la situation, le Canada a demandé à maintes reprises des garanties contre la violation des différentes ententes sur la qualité des eaux, et il a recherché de la collaboration dans la surveillance de la rivière Niagara de manière à ce que nous sachions exactement quels déchets dangereux contaminent nos eaux.

Le personnel d'Environnement Canada a procédé à son propre échantillonnage des eaux issues de l'usine de traitement de Niagara Falls et a dû consacrer un temps et des ressources extraordinaires pour parvenir à ses fins. Le ministre a déclaré que les résultats des études réalisées en mai 1981 sont alarmants. Ils confirment

l'insuffisance du traitement des polluants avant leur déversement dans la Niagara. Les échantillons prélevés contenaient 41 composés organiques et métaux lourds, dont 25 polluants prioritaires désignés par l'Environmental Protection Agency, aux États-Unis.

Cela ne veut pas dire que les Canadiens sont sans faute : ils déversent également des déchets dangereux dans les Grands lacs. Les sources de pollution de ce côté-ci de la frontière sont également beaucoup trop nombreuses. Néanmoins, il est indéniable que le total des déversements ponctuels des États-Unis dans le bassin versant de la Niagara dépasse de plus de deux milliards de litres par jour le total des rejets canadiens.

S'il faut affronter ces faits de façon réaliste, il n'y a pas lieu de sombrer dans le désespoir. Environnement Canada a posé une solide base de gestion efficace des déchets dans la

région de la Niagara. Il y a bien des cas antérieurs de collaboration internationale fructueuse dans le bassin des Grands lacs; à preuve, les récentes consultations avec le gouvernement des États-Unis sur les dioxines. Il existe déjà un programme efficace de contrôle et de dépistage qui nous permet d'analyser les polluants et de déterminer leurs sources très précisément. Il y a déjà des lois permettant d'obliger les pollueurs à nettoyer leurs dégâts et à gérer les déchets dangereux de façon responsable. Ce qui importe peut-être encore davantage, c'est que le gouvernement fédéral a manifesté sa volonté, et même son désir ardent, de coopérer avec les gouvernements provinciaux et locaux et avec les États-Unis au règlement du problème de gestion des déchets qui est si pressant actuellement.

Renseignements :
Jeanne Jabanoski
(416) 966-5842

Comité canado-américain mis sur pied

Un comité technique canado-américain a été mis sur pied pour discuter de projets et d'objectifs de la gestion des déchets dans le nord-ouest de la région pacifique de l'Amérique du Nord. Ce comité, qui a vu le jour lors d'une rencontre tenue à Vancouver en septembre, cherchera les façons d'encourager activement les gouvernements à participer davantage au recyclage des déchets dangereux et les industries, à prendre conscience des possibilités de le faire.

Même si plusieurs programmes de gestion des déchets dangereux ont été mis sur pied dans la région, les organismes concernés ont très peu exploré les possibilités de recycler les déchets.

On a aussi discuté lors de la rencontre de la conception d'un

système de manifestes pour documenter le transport de déchets entre les gouvernements. Ce système garantirait que les gens compétents sont rapidement informés du transport de déchets spéciaux dans leurs territoires.

Des représentants du Service de la protection de l'environnement, d'Environnement Canada, de la direction de la gestion des déchets, du ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, de la région 10 de l'Environmental Protection Agency, et des États de l'Alaska, de l'Idaho, de l'Oregon et de Washington, ont participé à la réunion. Le comité se réunira à nouveau dans six mois environ.

Renseignements :
Paul Mitchell
(604) 666-6058

Mise en garde contre les pénuries de bois

L'industrie forestière canadienne est bien placée pour profiter de la demande mondiale croissante en produits du bois, mais il faut prendre des mesures pour régler la difficile question de l'approvisionnement. C'est ce qui ressort d'un document de travail fédéral rendu public le 1^{er} octobre par le ministre de l'Environnement, M. John Roberts. Il s'agit d'une mise en garde : l'industrie forestière connaît déjà une pénurie de bois exploitable et la situation ne fera qu'empirer à moins que l'on intensifie les activités d'aménagement forestier.

Le document, préparé par le Service canadien des forêts d'Environnement Canada, fait partie d'une stratégie forestière qui présente différents choix de politiques pour augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie. On y prévoit d'importantes percées sur les marchés extérieurs dans la mesure où le Canada parviendra à régler ses problèmes d'approvisionnement en bois.

Dans une atmosphère de collaboration fédérale-provinciale, le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement a donné son appui à de nouvelles initiatives en matière de foresterie à sa réunion du 1^{er} octobre.

À la suite du rapport sur les impératifs de la foresterie, livré en 1980, les provinces ont accepté de préparer des objectifs de renouvellement des forêts et d'estimer les coûts connexes, afin d'en arriver à un programme de partage équitable des frais entre l'industrie forestière, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Au cours de la réunion, les ministres responsables des forêts ont également retenu une proposition visant à intensifier le

programme de recherche sur les feux de forêt et de formation concertée. La création d'un centre fédéral-provincial d'information sur les feux de forêts au Canada permettra aux régions et aux provinces de mettre en commun de façon efficace le personnel et les ressources disponibles pour la lutte contre les incendies lors de situations d'urgence. Les ministres ont aussi convenu d'étudier la possibilité d'une coordination fédérale-provinciale dans l'utilisation et l'accroissement du matériel de lutte contre les feux de forêts, y compris les avions.

La lutte contre les feux de forêts est, entre autres, gênée par le manque général de matériel, notamment d'avions-citernes, et par l'impossibilité pour chaque province de se doter d'une réserve suffisante d'engins de lutte pour répondre aux crises périodiques.

Les ministres ont aussi décidé de former un groupe de travail intergouvernemental pour évaluer les tests effectués sur le terrain et l'homologation des insecticides considérés comme essentiels à la gestion des forêts.

Le document de travail indique que le secteur forestier est une composante essentielle de l'économie canadienne ; il fournit du travail à un million de personnes, il est la pierre d'assise économique d'une grande partie du Canada rural et il est le secteur qui contribue le plus à la balance des paiements du pays.

Le document donne des précisions sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale au moyen de données sur les emplois directs et indirects créés, la valeur des ventes, les répercussions régionales, le commerce, le transport, l'inves-

tissement en capital et les recettes fiscales. On constate qu'à la contribution directe du secteur forestier à l'économie s'ajoutent d'autres bénéfices générés par nos forêts. Ainsi, la forêt est la toile de fond des industries du tourisme et des sports de plein air, une affaire de milliards de dollars; elle tempère les conditions climatiques, règle le débit des cours d'eau, réduit l'érosion, protège l'habitat de la faune et des poissons et héberge plusieurs peuples autochtones. Le document soutient que les avantages économiques, sociaux et environnementaux générés par les terres forestières en font sans aucun doute la plus grande ressource naturelle du Canada.

Le document souligne que la

forêt canadienne est victime de mythes et de slogans comme 1) l'approvisionnement du Canada en bois est inépuisable, 2) nos forêts ont été gérées en vue d'en obtenir un rendement soutenu, et 3) une ressource renouvelable se reconstitue rapidement et automatiquement. Le document conclut que l'appui du public à l'aménagement forestier ne sera gagné que lorsqu'on aura désamorcé ces mythes.

On peut obtenir des exemplaires de ce document au Centre de renseignements, Environnement Canada, 6^e étage, Place Vincent Massey, Hull (Québec), K1A 0H3.

Renseignements :
Vivian Williams
(819) 997-6555

Prix pour l'intérêt manifesté envers l'environnement

Le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a décerné les prix Marguerite et Vernon Heaslip de 1981 pour l'intérêt manifesté envers l'environnement, au nom de l'Institut national pour la survivance, à Fredericton le 16 octobre. Pendant un dîner dans le cadre de la Semaine canadienne de l'environnement, chaque gagnant a reçu une photographie encadrée tirée de la nouvelle collection exclusive de Freeman Patterson.

Gagnants de 1981 :

Monde des affaires - M. Tom Beck, de Calgary, pour son travail en tant que coordonnateur et gestionnaire des programmes environnementaux d'Aquitaine Canada Ltée. M. Beck est actuellement au service de Petro Canada.

Groupe non gouvernemental de protection de l'environnement - Coalition canadienne sur les pluies acides, Toronto et Washington (D.C.).

Éducation - Mme Mary Majka, de Fredericton, pour ses quelque

vingt ans de travail en matière d'éducation environnementale.

Gouvernements - Mme Evelyn Gigantes, ancien député ontarien de Carleton Est (NPD), pour la brillante façon dont elle a défendu les intérêts environnementaux pendant son mandat, soit de 1975 à 1981.

Particuliers - M. John Olthuis, de Toronto, pour ses efforts visant à faire évoluer le Canada vers un mode de vie et d'utilisation des ressources compatible avec l'environnement.

Monde du travail - M. Ivan Hillier, de Sarnia (Ontario), président de la section 672 de l'Energy and Chemical Workers Union, pour les 20 ans qu'il a passés à poursuivre le règlement du problème de déversements de mercure dans la rivière Sainte-Claire.

Renseignements :
Gilbert Savard
(819) 994-1410

Le programme canadien sur le climat

Le programme canadien sur le climat qui s'étend à l'ensemble du Canada vise à répondre aux innombrables demandes de renseignements et de conseils sur le climat de la part des Canadiens. Lorsque le programme sera entièrement réalisé, il fournira des données climatiques complètes, assurera un service de prévision et servira dans des domaines tels que l'agriculture, les forêts, les ressources en eau et le transport.

De nouvelles recherches donneront une meilleure compréhension de l'interaction du climat et des océans, ce qui améliorera la qualité des prévisions météorologiques. Le programme stimulera aussi la recherche sur le dioxyde de carbone et les autres contaminants qui provoquent des changements importants du climat du Canada et sur les conséquences économiques et sociales de ces changements.

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est le coordonnateur du programme qui a été approuvé par le ministère en 1978, mais divers autres services et ministères, dont le Service canadien des forêts, le ministère des Pêches et des Océans et le ministère de l'Agriculture, participeront aussi au programme. À la réunion du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement tenue à Regina, en mars dernier, les provinces ont manifesté un grand intérêt pour le programme en raison, particulièrement, des nombreuses activités liées au climat dans les provinces. Le programme devrait, de plus, favoriser la création d'un certain nombre de services privés de consultation sur le climat.

Selon M. John Dandilands, directeur du bureau du programme sur le climat du SEA, ces développements permettront d'ici quelques années de mettre sur pied un véritable programme national sur le climat qui profitera à tous les ordres de gouvernement, aux universités et au secteur privé.

"Le programme, indique M. Sandilands, permettra à tous d'obtenir les renseignements désirés au moment désiré. Les données nationales recueillies contiendront tous les renseignements disponibles sur le climat, notamment des renseignements sur le nord du Canada, les régions montagneuses éloignées et les océans."

Enfin, le programme permettra aux spécialistes de diverses disciplines de coordonner leurs recherches. Au fur et à mesure que les prévisions deviendront disponibles et que les méthodes de prévision s'amélioreront, nous en saurons davantage sur la question des changements climatiques et sur la manière dont ils agissent sur notre vie économique et sociale.

Renseignements :
John Sandilands
Bureau du programme sur le climat
Service de l'environnement atmosphérique
4905, rue Dufferin
Downsview (Ontario)
M3H 5T4
(416) 667-4652

Une garderie – expérience innovatrice pour le SEA

Le Service de l'environnement atmosphérique, reconnu depuis longtemps pour ses expériences dans le domaine des sciences physiques, est sorti des sentiers battus en participant à un projet à caractère social. Au cours de l'été 1982, il ouvrira une des premières garderies en milieu de travail du gouvernement fédéral.

Lorsque le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a rendu le plan public, en juin, il a dit que le Conseil du Trésor avait approuvé quatre projets pilotes de douze mois.

Mme John Masterton, climatologue au SEA et membre du comité de coordination du programme d'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes, est une des principales organisatrices du projet; elle a dit qu'il comporte l'aménagement d'installations pouvant accueillir environ quarante enfants, âgés de trois mois à cinq ans. Des rénovations à l'immeuble Downsview, dans la région de Toronto, rendront disponibles 170 mètres carrés pour la garderie et 220 mètres carrés pour le terrain de jeu extérieur. Mme Masterton a ajouté que ce sont les parents qui s'occuperaient d'engager le personnel spécialisé; ceux-ci ont donné à la garderie une existence juridique à titre de compagnie sans but lucratif et entrepris les démarches auprès des autorités fédérales, provinciales et municipales pour obtenir les permis et les changements aux règlements de zonage nécessaires.

Mme Masterton a expliqué que la décision d'exécuter le plan pour

la garderie du SEA avait été prise il y a environ un an suite à deux sondages auprès du personnel qui avaient révélé un besoin évident pour ce genre de service. "Pour les responsables du programme d'égalité d'accès à l'emploi, la garderie est une excellente façon de surmonter les obstacles à l'emploi et à la promotion des femmes à l'intérieur du service." Se fiant aux résultats des sondages, les membres du Comité de gestion du Service de l'environnement atmosphérique ont donné leur accord de principe en juin dernier et ont commencé les recherches pour trouver un emplacement convenable aux environs de l'immeuble.

Après plusieurs mois de planification et de discussions, les plans et les devis seront bientôt terminés, la procédure d'engagement sera élaborée et la structure des tarifs, établie. On prépare actuellement une campagne de financement.

Même si trois autres projets de garderie ont été présentés au gouvernement fédéral, Mme Masterton pense que celui du SEA a de bonnes chances d'être réalisé le premier; de ce fait, il pourrait servir de modèle à toutes les autres expériences semblables au gouvernement.

Renseignements :
 Mme Joan Masterton
 Centre climatique canadien
 Service de l'environnement
 atmosphérique
 4905, rue Dufferin
 Downsview (Ontario)
 M4H 5T4
 (416) 667-4701

Réussite du déversement expérimental de pétrole

Deux grands déversements expérimentaux de pétrole au large de l'île Baffin ont été menés avec succès cet été.

Ces déversements font partie d'une étude, étalée sur quatre ans, en vue de mesurer l'effet de rejets involontaires de pétrole près des côtes arctiques et de mettre à l'essai diverses techniques de nettoyage. Il s'agit de l'étude BIOS.

Les travaux ont lieu près de la pointe septentrionale de l'île Baffin, au cap Hatt, à 70 kilomètres de Pond Inlet, l'agglomération la plus proche, et à quelque 3 200 kilomètres au nord de Toronto, en ligne droite.

Cette année, une centaine de barils de pétrole brut ont été vidés dans une baie, et le même volume de brut mélangé à un produit dispersant, qui fragmente le pétrole et le mélange à l'eau, a été versé dans une autre baie. Une troisième baie, non contaminée, a servi pour les mesures.

Les mesures d'intervention prises avant la libération du pétrole ont donné les résultats escomptés. À la connaissance des scientifiques, nul oiseau ni mammifère n'a été touché par le pétrole, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone d'étude. Des représentants de la population d'Arctic Bay et de Pond Inlet ont été témoins des travaux.

Depuis le printemps de 1980, les scientifiques procèdent à de nombreux échantillonnages et analyses afin de déterminer le cheminement du pétrole dans l'eau et les sédiments, et pour révéler ses effets sur les plantes demersales et divers organismes comme les clams et les algues. Cela se poursuivra jusqu'en 1983. L'objectif principal est de voir si les écosystèmes souffrent moins de

la contamination causée par un mélange pétrole-dispersant que par celle du pétrole brut.

Aussi, cette année, comme en 1980, à l'occasion de rejets de moindre envergure, on a déversé une quarantaine de barils de pétrole et on a ensuite procédé au nettoyage. Diverses techniques ont été employées; certaines étaient déjà utilisées dans le sud du pays mais n'avaient jamais été expérimentées en milieu arctique. D'autres méthodes peu répandues comme le brûlage du pétrole sur la rive ont été mises à l'essai.

L'étude BIOS qui dispose d'un budget de cinq millions de dollars s'inscrit dans le cadre du Programme fédéral des déversements d'hydrocarbures en milieu marin arctique. C'est un comité international qui l'administre; le Canada, la Norvège, les États-Unis et la Grande-Bretagne y sont représentés. Les résidents du Nord ont participé à toutes les étapes de la planification de l'étude et souscrivent à ses objectifs. C'est d'ailleurs le Conseil de Pond Inlet qui avait suggéré l'emplacement retenu pour les essais.

M. Roberts a déclaré que le succès de cette deuxième saison de travaux sur le terrain, du reste la plus importante, démontre que l'étude BIOS augmentera notre capacité de remédier aux déversements dans les eaux de l'Arctique. "Étant donné la récente découverte de gisements de pétrole dans l'Arctique et la possibilité qu'on utilise le Passage du Nord-Ouest pour le transport, d'ajouter le ministre, les responsables des programmes canadiens doivent connaître les meilleures façons d'intervenir. Qu'il s'agisse d'essayer de nettoyer les eaux depuis la rive, de disperser le pétrole avec des produits chimiques ou

de laisser les processus naturels et le temps faire leur oeuvre, il faut prendre une décision. Les rejets contrôlés ont donc permis de trouver les meilleures techniques d'intervention" de conclure M. Roberts.

Renseignements :
Peter Blackall
(403) 420-2592

Politique sur la consultation du public

Le thème de la Semaine canadienne de l'environnement de cette année était : L'environnement, c'est nous tous. Il était donc particulièrement approprié que la Politique sur la consultation du public et l'accès à l'information, d'Environnement Canada, soit officiellement livrée au cours de cette semaine, soit le 16 octobre dernier.

La politique est innovatrice en ce sens qu'elle garantit officiellement ce qui, auparavant, dépendait de la bonne volonté des gens impliqués. Elle assure une communication régulière et systématique entre les hauts fonctionnaires d'Environnement Canada et le public. Toutes les personnes et tous les groupes intéressés peuvent maintenant compter sur des voies régulières et prévisibles d'accès au ministère.

Depuis quelque temps, Environnement Canada savait que, pour aborder les problèmes environnementaux complexes auxquels nous faisons face, il devrait avoir la plus vaste base d'information possible. Le ministère a de nombreux publics, chacun ayant ses points de vue et ses préoccupations et chacun voulant se faire entendre pour que les politiques soient élaborées d'une manière juste et judicieuse.

"L'opportunité de la politique nous donne sans aucun doute un avantage dont ne jouissent pas les autres pays affrontant des problèmes environnementaux

semblables", a déclaré le ministre de l'Environnement, M. John Roberts. "Cependant, lorsque je pense aux défis qu'il nous faudra relever, je me rends compte que nous n'avons pas agi une minute trop tôt.

"Le ministère sait bien que certains groupes ne peuvent participer autant qu'ils le voudraient à la consultation, en raison de restrictions financières. La politique prévoit des dispositions en ce qui concerne les frais de déplacement, dans certains cas.

"Le processus officiel de consultation, dans le cadre de la politique, sera bientôt appliqué. Surveillez les annonces dans votre région.

"Les premières années d'application de la politique constitueront une période d'apprentissage pour nous tous. Nous nous rendrons compte que nous devons tous développer et améliorer nos techniques de communication, et nous voudrions tous ajuster la politique à notre expérience. Naturellement, il y aura place pour l'amélioration, au fur et à mesure des besoins."

Renseignements :
Larry Gordon
(819) 997-2940

Laboratoire mobile pour mesurer les émissions des véhicules

Environnement Canada a inauguré en octobre, à Hull (Québec), un nouveau laboratoire mobile pour mesurer les émissions et la consommation d'essence des véhicules.

Des essais effectués pendant la Semaine de l'environnement ont permis de récolter des données sur l'émission d'oxyde d'azote (NO_x), en vue d'évaluer l'impact des émissions d'automobiles sur le phénomène des pluies acides.

Grâce à ce laboratoire mobile, Environnement Canada sera dorénavant en mesure de faire des essais partout au pays. Auparavant, ces essais ne pouvaient être effectués qu'au laboratoire permanent du ministère, à Ottawa.

L'appareillage comprend un dynamomètre à châssis et des systèmes d'échantillonnage et d'analyse. Le dynamomètre peut être ajusté pour simuler le poids et la résistance au vent du véhicule à l'essai et il permet au technicien procédant à l'essai de "conduire" l'auto sur un parcours simulé de ville et d'autoroute. Pendant que l'auto est en marche sur le dynamomètre, le tuyau d'échappement est

relié au système d'échantillonnage.

Une fois le test, d'une durée précise, terminé, les gaz sont pompés vers le système d'analyse qui mesure les concentrations d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone, de NO_x et de gaz carbonique dans l'échantillon. On peut alors calculer, en gramme par mille, le taux d'émission de chaque polluant. Ces concentrations et la proportion de carbone et d'hydrogène dans l'essence permettent ainsi de calculer la consommation d'essence au cours des cycles de conduite.

L'auto subit aussi une mise au point rapide et l'on offre quelques conseils au conducteur pour l'aider à diminuer la consommation d'essence et les rejets de polluants de son véhicule.

Au cours des prochaines années, le laboratoire mobile parcourera le Canada pour recueillir des données sur les émissions et la consommation d'essence.

Renseignements :
Paul Hempel
(819) 997-6555

Nouvelles publications

L'eau ... notre élément

Un feuillet décrivant l'Institut national de recherche en hydrologie (INRH), de la direction générale des eaux intérieures, et le travail accompli par les employés de ses trois divisions (Neiges et glaces, Eaux souterraines, Eaux de surface) a été publié.

Une partie du programme de recherche de l'institut est orientée vers l'étude de l'influence correctrice des eaux souterraines

sur les effets des pluies acides sur les lacs et les cours d'eau. On cherche aussi à savoir si les eaux souterraines contaminées par des matériaux radioactifs enfouis dans la couche rocheuse profonde du Bouclier canadien viendront à la surface.

Le Canada a plus de 100 000 glaciers qui, de fait, contiennent plus d'eau que les Grands lacs. L'examen d'échantillons de noyaux de glace fournit aux

chercheurs des renseignements sur les conditions climatiques passées, qui les aideront à comprendre les changements possibles de climat.

Les travaux de l'Institut national de recherche en hydrologie portent aussi sur la prévision des inondations à partir d'études d'embâcles et de glaciers et d'estimations de la quantité d'eau emmagasinée dans le sol, les lacs, les marécages et la neige accumulée au sol. On

Guide d'accès aux spécialistes de l'énergie

Une nouvelle édition de Contact: Energy, un guide d'accès aux spécialistes de l'énergie du Canada et des États-Unis, viendra aider les journalistes des deux côtés de la frontière. Le guide est publié par le World Environment Center, à New York, et financé par Environnement Canada et la National Science Foundation des États-Unis.

Le guide donne des détails sur plus de 1 200 spécialistes du Canada et des États-Unis qui ont accepté, à titre de service public, de répondre par

Relevés des eaux du Canada

Un feuillet présente la division des relevés hydrologiques du Canada et son travail. Cette organisation, constituée par le gouvernement fédéral en 1908, fait des relevés sur la quantité d'eau de surface disponible au Canada en mesurant le débit de nos rivières et en enregistrant les niveaux d'eau dans les lacs et les cours d'eau.

La division des relevés hydrologiques du Canada recueille les données de plus de 2 700 stations de jaugeage distribuées dans tout le pays. Les méthodes de mesure doivent s'adapter aux conditions et supposent des approches variées qui vont du passage à gué d'un cours d'eau et de l'emploi d'une chaloupe à

étudie aussi le pergélisol et l'influence qu'ont sur lui la construction de pipelines ou de routes et l'exploitation minière dans le Nord.

Le feuillet fait un survol du travail effectué à l'institut et résume ses principales activités.

Renseignements :
Paul Wagner
(819) 997-6555

téléphone aux questions des journalistes et des rédacteurs. La première édition, publiée en 1979, a servi à plus de 2 000 journaux et salles de nouvelles de postes de radio et de télévision.

Les organes d'information peuvent obtenir Contact: Energy pour \$14 américains, frais de poste inclus. Le prix courant est de \$49.50 américains.

Renseignements :
Whitman Bassow
(212) 697-3232

la traversée d'une rivière à courant rapide suspendu à un câble aérien.

Une fois les données recueillies, elles sont rassemblées, analysées et traitées par ordinateur, puis publiées ou stockées en mémoire pour consultation. Les données sont accessibles à une grande variété d'utilisateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement.

Renseignements :
Judit Hilliker
(819) 997-6555

Le Canada adopte la Stratégie mondiale de la conservation

En décidant, récemment, d'endosser la Stratégie mondiale de la conservation en vue de l'appliquer au Canada, le gouvernement fédéral a pleinement reconnu l'importance du rôle d'une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'avenir du pays.

En rendant cette décision publique en octobre dernier, le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a insisté sur la pertinence pour le Canada, de ce document stratégique important, sur les plans environnemental, économique et social.

M. Roberts s'est dit très heureux de prendre l'important document en modèle pour l'élaboration de stratégies de conservation au sein du gouvernement fédéral. Il a ajouté que l'adoption de la stratégie constitue une mesure importante de protection de la qualité de l'environnement et du maintien de la croissance et de la prospérité de notre économie, laquelle est fondée sur les richesses naturelles.

Élaborée à la suite des prévisions à long terme de graves pénuries de ressources et de dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale, la Stratégie mondiale de la conservation suggère des façons d'améliorer ou de maintenir la qualité de l'environnement et ouvre la voie à un développement économique et social rationnel fondé sur une utilisation judicieuse des ressources renouvelables.

M. Roberts a dit que la stratégie était particulièrement bien indiquée pour le Canada, où la perspective économique est tout à fait compatible avec celle de la stratégie. Il a ajouté que notre pays est riche en ressources, et surtout en ressources renouvelables, dont dépendent notre développement et notre

prospérité; c'est pourquoi nous nous devons de les administrer intelligemment.

Voici les trois grands objectifs de la stratégie mondiale :

- garantir la continuité des processus écologiques et des systèmes naturels essentiels dont dépend la survie de l'homme, en assurant entre autres, la régénération et la protection de sols, le recyclage des éléments nutritifs et la purification des eaux;
- préserver la diversité génétique - fondement de tous les processus et systèmes naturels essentiels des programmes de culture et d'élevage nécessaires à la protection et à l'amélioration des plantes cultivées, des animaux domestiques et des micro-organismes, des nombreux progrès scientifiques et médicaux, des innovations techniques et de la prospérité des industries comme l'agriculture, la foresterie et les pêches, basées sur les richesses vivantes;
- assurer l'utilisation rationnelle des espèces et des écosystèmes, poissons et autres animaux, des forêts et des terres agricoles qui font vivre des millions de ruraux et qui garantissent l'existence des principales industries.

La Stratégie mondiale de la conservation est le fruit du travail de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, de concert avec le Programme des Nations unies concernant l'environnement et le Fonds mondial pour la nature. Son élaboration a pris trois ans et a nécessité la participation de plus de 450 organismes gouvernementaux, institutions internationales et organisations non gouvernementales, et l'intervention de plus

de 700 scientifiques, de 100 pays. Elle a été publiée pour la première fois, dans le monde entier, en mars 1980.

Le Brésil, l'Inde et l'Australie sont quelques-uns des nombreux pays qui ont déjà appuyé la stratégie ou pris des mesures

afin de la mettre en pratique. Par ailleurs, la Banque mondiale s'est engagée à appuyer sa mise en oeuvre.

Renseignements :
Charles J. Stoll
(819) 997-1680

À la Une en bref

Les rejets des centrales sont reliés aux pluies acides, les preuves en sont "accablantes", indiquent les auteurs d'un rapport publié par la National Academy of Sciences de Washington. Selon ce rapport, préparé par le National Research Council, de l'Academy, le nombre de lacs touchés en Europe et en Amérique du Nord, augmentera de plus de 100% d'ici 1990.

Les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre se sont joints aux Canadiens pour réclamer des mesures contre les pluies acides. Forts d'une mise en garde du Wildlife Service des États-Unis soulignant le caractère particulièrement vulnérable aux pluies acides des lacs de la Nouvelle-Angleterre, ils ont promis de faire des pressions énergiques à Washington.

De nombreux citoyens et groupes ont contribué à la formulation de la nouvelle politique sur la consultation du public d'Environnement Canada. Un document officiel sur les commentaires du public, qui sera bientôt publié, résumera les observations présentées, y répondra et indiquera dans quelle mesure la politique en a tenu compte.

Un sous-comité du Congrès a été informé que 80% des Américains s'opposaient à l'assouplissement des règlements fédéraux actuels sur la pollution atmosphérique. Louis Harris a indiqué qu'un sondage effectué par son organisation, en septembre dernier, avait révélé que "pas un seul segment du public ne désirait que l'on rende les lois sur l'environnement moins rigoureuses". De plus, une majorité nette s'opposait à tout report des échéances actuelles pour que les centrales se conforment aux normes sur la pollution.

Les environmentalistes attendent les résultats d'un nouveau sondage entrepris par CROP Inc., de Montréal, sur la sensibilisation du public au problème des pluies acides au Canada. Un sondage effectué plus tôt et dont les résultats avaient été communiqués en janvier, indiquait que 6% des Canadiens suivaient la question "de très près" et que 32% s'y intéressaient "d'assez près". Par contre, 69% considéraient les pluies acides comme le plus important problème environnemental au Canada.

.

.